



Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Parcours d'installation agricole Dordogne

RNCP 38093 : certificateur Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire - Date d'enregistrement 01-01-2024

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le BP REA permet d'acquérir la capacité professionnel agricole nécessaire à l'installation en qualité de jeunes Agriculteurs et ouvrant droit aux aides de l'État pour les personnes âgées d'au moins 18 ans et de moins de 41 ans au dépôt de la demande

Formation en Unités Capitalisables qui tient compte du projet professionnel.

NIVEAU D'ENTRÉE ET PRÉ-REQUIS

- Être âgé de plus de 16 ans à l'entrée en formation

PUBLICS CONCERNÉS

- Cette formation s'adresse à des personnes souhaitant exercer des activités en tant que chef d'entreprise
- Modalité d'accueil et d'accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap

POURSUITE D'ÉTUDE DÉBOUCHÉS

- Certificat de spécialisation
- Création ou reprise d'entreprise agricole

QUAND ?

- en attente de validation Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
- période :
17 septembre 2026 au 18 juin 2027

DURÉE ET RYTHME

- 35/semaine en centre et en entreprise
- de 70 à 1274 heures (966h en centre et 308h en entreprise)
- Organisation en blocs de compétences permettant l'acquisition progressive du diplôme

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Information collective
- Entretien individuel de recrutement
- Tests en matières générales et informatique

OÙ ?

- CFPPA de la Dordogne
Site de Coulounieix Chamiers



CONTENU DE LA FORMATION

Contenu de la formation 7UC du BPREA = 7 blocs de compétences	Objectifs
C1 : Se situer en tant que professionnel	C11 : Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant C12 : Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, fondement, leur organisation.
C2 : Piloter le système de production	C21 : Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements C22 : Gérer le travail
C3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème	C31 : Combiner les différentes activités liées aux productions C32 : Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions avec les systèmes suivants (un au choix) : • Maraîchage, PPAM • polyculture élevage • Viticulture
C4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise	C41 : Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économique et financiers C42 : Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet fiscale et juridique
C5 : Valoriser les produits ou service de l'entreprise	C51 : Commercialiser un produit ou un service C52 : Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet
UCARE C6 : Une UCARE au choix dans la liste proposée	• Mettre en place un système agroforestier • Transformer la production de fruits et légumes • Réaliser les opérations de production de l'atelier arboricole
UCARE C7 : Une UCARE au choix dans la liste proposée	• Réaliser les opérations de production de l'atelier poules pondeuses • Réaliser les opérations de miel et/ou de gelée royale de l'atelier apicole • Transformer la production de PPAM

Méthodes pédagogiques :

- Apport technique en salle
- Intervenants extérieurs, visites d'exploitation
- Stage individuels en entreprise
- Autoformation avec un espace dédié, formation en face à face, formation en situation professionnelle
- Laboratoire agroalimentaire, ruchers, exploitation des Chaulnes, Atelier agro-équipements

Modalités d'évaluations :

- Formation de niveau 4
- Épreuves certificatives de type SPE (Situation Professionnelle d'Évaluation) tout au long de la formation validées par un jury permanent nommé par le Ministère de L'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
- Chaque bloc ou UC peut être acquis de manière indépendante

Modalités pratiques :

- Le CFPPA est ouvert du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 et 16h30 le vendredi
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation
- Les locaux sont accessibles PMR



- Équipe de formateurs qualifiés et expérimentés



COÛT FORMATION

- Cette formation est financée par la Région nouvelle - Aquitaine et le Fonds Social Européen .
- Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différents modalités de financements et de rémunération.
- Possibilité de Contrat de Professionnalisation
- **Formation éligible au CPF**, au CPF de Transition Professionnalisation, à la reconversion ou la promotion par l'alternance (Pro A)
- Un devis vous sera transmis à la demande



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

CFPPA DE LA DORDOGNE
Avenue Churchill 24660
COULOUNIEIX-CHAMERS



Contact :

Fabrice COUDERT
05.53.02.61.30
cfppa.perigueux@educagri.fr
<https://perigord.educagri.fr>

SITE DE MONBAZILLAC
1869 route du château
Domaine de la Brie
24240 MONBAZILLAC

